SAVE THE DATE*

Congrès de la SFETD du 26 au 28 Novembre 2025 Symposium promotionnel Grünenthal

AGONISTE TRPV1 TOPIQUE DANS LA DNP : BILAN À 10 ANS



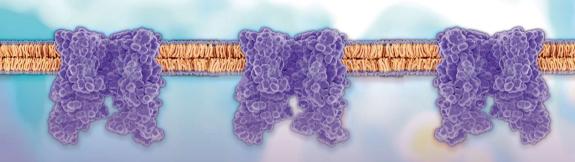
MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

de 12h00 à 13h30



CITÉ CENTRE DE CONGRÈS - LYON

Salle Gratte-Ciel 1, 2, 3





QUTENZA® est indiqué pour le traitement des douleurs neuropathiques périphériques chez les adultes, seul ou en association avec d'autres médicaments pour le traitement de la douleur.¹

QUTENZA® est un traitement de 2° intention et plus, en association à d'autres antalgiques, dans la prise en charge des douleurs neuropathiques périphériques localisées, évaluables et délimitées, chez les adultes non diabétiques. Son utilisation doit être réévaluée régulièrement. La prescription de QUTENZA® doit être réalisée après avis d'un médecin spécialisé dans la prise en charge de la douleur.²

Indication pour le traitement des douleurs neuropathiques périphériques d'origine non diabétique chez les adultes : agréée aux collectivités.²

Indication pour le traitement des douleurs neuropathiques périphériques d'origine diabétique chez les adultes : non agréée aux collectivités.³

Liste I. Médicament réservé à l'usage hospitalier.

' Dates à retenir DNP : Douleur Neuropathique Périphérique SEETD : Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleu



PROGRAMME

Modérateur Pr. ATTAL

Dr. BOUHASSIRA, Hôpital Ambroise-Paré L'action de la capsaïcine sur les récepteurs TRPV1

> **Pr. PERROT,** Hôpital Cochin

Agoniste TRPV1 topique : Données d'essais cliniques

Pr. LEFAUCHEUR, Hôpital Henri-Mondor

Neuropathie Diabétique Périphérique Douloureuse (NDPD) : Intérêt d'un Agoniste TRPV1 topique en vie réelle

Pour une information complète, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) et l'Avis de Transparence sur la base de données publique des médicaments en flashant ce QR Code ou directement sur le site internet : https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.



Le visiteur médical peut vous remettre sur demande les mentions légales du produit et l'Avis de la Commission de la Transparence au format papier ou électronique.

- 1. RCP OUTENZA®.
- 2. Avis de la commission de la transparence QUTENZA® du 5 octobre 2016.
- **3.** Avis de la commission de la transparence QUTENZA® du 7 février 2018.

